



MOT D'INTRODUCTION



Chers Collègues,

J'ai le plaisir de vous présenter ce deuxième numéro de la newsletter du Bureau Conduite et Discipline (CDT) de la MONUSCO. Dans un contexte particulièrement difficile en République Démocratique du Congo, chaque effort compte, et chaque voix a son importance.

Cette édition met en lumière le travail accompli pour soutenir les collègues évacués ou réaffectés d'un lieu à un autre ; sensibiliser sur les normes de conduite et renforcer les mécanismes de prévention. En ces temps complexes, ces efforts nous rappellent le rôle essentiel que chacun d'entre nous joue pour préserver l'intégrité de la Mission, renforcer la confiance dans notre travail et garantir l'accomplissement du mandat de la MONUSCO. Cette newsletter reflète l'engagement continu de la Mission à faire respecter les normes de conduite les plus élevées, notamment à travers le travail accompli par le Bureau de Conduite et Discipline.

Dans ce contexte particulièrement difficile et imprévisible, je tiens à saluer l'ensemble du personnel de la MONUSCO, en particulier celles et ceux évacués ou réaffectés depuis l'est de la RDC, pour leur engagement sans faille, leur professionnalisme, leur courage à chaque étape, ainsi que pour le respect constant qu'ils témoignent envers les valeurs des Nations Unies, notamment à l'égard de la politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels. Votre engagement est notre force.

Nous adressons également notre sincère gratitude à nos collègues restés à Goma dans des circonstances très éprouvantes, qui ont assuré non seulement la continuité des services essentiels, mais aussi la protection des civils, un pilier fondamental du mandat de la MONUSCO.

Je tiens enfin à exprimer ma profonde reconnaissance à M. Paulin Djomo, Directeur du Centre de services régional des Nations Unies à Entebbe, pour le soutien indispensable qu'il a apporté durant cette crise.

Son leadership, ainsi que celui de son équipe, a été déterminant pour permettre une relocalisation sécurisée et digne vers la base d'Entebbe, ainsi que le transit vers Kinshasa de nombreux collègues.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire cette newsletter et que vous la trouverez à la fois instructive et agréable.

Bintou KEITA

Représentante spéciale du Secrétaire général en RDC et Cheffe de la MONUSCO

LE MOT DU DIRECTEUR



Chers Collègues,

Les récents événements dans l'Est de la République démocratique du Congo ont eu un impact profond sur de nombreux collègues, entraînant l'évacuation de centaines de membres du personnel international et le transit de milliers de membres du personnel national et de leurs familles en route vers Kinshasa.

Les Nations Unies à Entebbe, en particulier le Centre de services régional d'Entebbe ainsi que la base logistique de la MONUSCO, ont joué un rôle essentiel en servant de centre de transit et de site de relocalisation temporaire et en veillant à ce que les personnes touchées reçoivent le soutien nécessaire en cette période difficile.

Être éloigné de chez soi et contraint de s'adapter à de nouvelles conditions de travail à distance n'est pas chose facile. Je tiens à saluer la résilience de toutes celles et de tous ceux qui ont su s'adapter à cette situation. Leur dévouement face à l'adversité témoigne de la force et de la solidarité de notre communauté.

Je souhaite également exprimer ma plus profonde reconnaissance à nos collègues restés à Goma, qui endurent des conditions particulièrement difficiles. Leur engagement à poursuivre leur travail dans de telles circonstances est véritablement admirable, et nous leur témoignons toute notre solidarité.

Nos pensées vont également vers la population de la RDC. Nous espérons un retour rapide à la paix afin que celles et ceux qui ont été déplacés, qu'ils soient parmi nos collègues ou au sein des communautés que nous servons, puissent retrouver leurs familles et reconstruire leur vie en toute sécurité et dignité.

En ces temps difficiles, nos valeurs communes - intégrité, professionnalisme et respect - doivent continuer à nous guider. Malgré ces incertitudes, notre mission et notre responsabilité de servir demeurent inchangées.

Continuons à nous soutenir mutuellement et à défendre les principes qui nous définissent.

Paulin DJOMO

Directeur

Centre de services régional des Nations Unies à Entebbe

ENTEBBE – AU-DELÀ DES ÉVAÇUATIONS : LA RESPONSABILITÉ ET LA PRÉVENTION RESTENT DES PRIORITÉS

L'escalade de la crise sécuritaire dans l'est de la République Démocratique du Congo (RDC) a entraîné l'évacuation ou la relocalisation de plus de 5 700 personnes, y compris le personnel de la MONUSCO, des agences et leurs familles. En réponse, un effort logistique et humanitaire de grande ampleur a été déployé pour garantir leur sécurité.

Si les évacuations ont été une priorité, le maintien des normes de conduite les plus strictes est resté indispensable.

Dans ce contexte, le bureau de Conduite et de Discipline de GOMA organise, depuis janvier, des sessions de sensibilisation à Entebbe, réunissant le personnel civil, militaire et policier évacué de Goma, Beni et Bukavu.

Ces sessions interactives ont abordé des questions clés telles que les différentes catégories d'abus, leur impact sur les victimes et les



communautés, les comportements interdits pour le personnel des Nations Unies, ainsi que les mécanismes de signalement.

Même en temps d'incertitude, il est essentiel de poursuivre les efforts de sensibilisation.

Bien que l'évacuation et la relocalisation présentent des défis, ces sessions ont permis d'assurer que le personnel reste informé et fermement engagé à respecter les normes éthiques les plus élevées.



REFORCER LES EFFORTS DE PRÉVENTION EN TEMPS DE CRISE

Cette deuxième édition de **CDT Connect**, met en lumière les développements clés des mois de janvier et février, notamment la visite du Secrétaire général adjoint Christian Saunders, Coordonnateur spécial pour la réponse de l'ONU à l'exploitation et aux abus sexuels.

Sa mission à Sake, Beni et Goma, du 19 au 22 janvier 2025, avait pour objectif de renforcer les efforts de prévention et s'est déroulée juste avant l'escalade de la crise sécuritaire.

Au cours de cette visite, il a échangé avec le personnel militaire, policier et civil, ainsi qu'avec des partenaires locaux et des représentants des agences onusiennes. Ces rencontres ont permis d'évaluer les progrès réalisés, de discuter des défis persistants et de consolider les mécanismes de soutien aux victimes. Ce déplacement a également réaffirmé l'engagement indéfectible des Nations Unies à prévenir les abus et à accompagner les communautés affectées.

Revivez les temps forts de cette visite dans la vidéo ci-dessous.



VOIX DES COMMUNAUTÉS

Meschak Nakanywenge

Président du Réseau communautaire chargé de la transmission des plaintes (CBCN) Nord-Kivu

À l'adolescence, Aline, aujourd'hui âgée de 24 ans, a vu sa vie basculer après avoir été victime d'exploitation et d'abus sexuels commis par un casque bleu. Seule et sans soutien, elle a longtemps souffert en silence, ne sachant vers qui se tourner.

Grâce au travail du Bureau Conduite et Discipline de la MONUSCO et à l'engagement du Réseau communautaire chargé de la transmission des plaintes (CBCN), Aline a pu être prise en charge. Elle a bénéficié d'un accompagnement psychologique et médical, mais aussi d'un appui juridique. Progressivement, elle a retrouvé confiance en elle et a pu suivre une formation en entrepreneuriat et en leadership communautaire. Aujourd'hui, elle a lancé son propre commerce de fabrication de savons et s'engage activement pour sensibiliser d'autres jeunes filles aux dangers de l'exploitation et aux moyens de se protéger.

L'histoire d'Aline n'est pas unique. Elle illustre les conséquences profondes des abus sexuels liés au personnel des Nations Unies et met en lumière l'importance des mécanismes de soutien aux victimes.



DES DÉFIS MAJEURS QUI ENTRAVENT NOTRE MISSION

Notre engagement est fort, mais nos moyens sont limités. Parfois, l'insécurité demeure un obstacle majeur à notre travail. Certaines zones sont devenues inaccessibles, notamment celles sous les affrontements entre le M23 et les FARDC, ce qui complique considérablement nos activités de sensibilisation et d'accompagnement des victimes. À cela s'ajoute le démantèlement forcé des camps de déplacés, qui a exposé de nombreuses personnes à une vulnérabilité encore plus grande, les privant de toute protection et augmentant les risques d'exploitation.

Le manque de financements est une autre difficulté majeure. Nos ressources limitées compromettent notre capacité à assurer un suivi efficace des cas et à garantir la continuité de nos actions.

LE RÔLE DU CBCN DANS LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS

Depuis 2017, les CBCNs jouent un rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels. Nous sommes une structure communautaire qui travaille au plus près des populations affectées. Nous sommes un réseau constitué d'acteurs de la société civile, de cadres de base, notamment les chefs de quartiers en milieu urbain et les chefs de village en milieu rural, afin d'assurer la pérennité des actions menées.

Nous ne travaillons pas seuls. Le CBCN est en lien étroit avec les organisations non gouvernementales internationales, les organisations locales et les agences des Nations Unies à travers le sous-cluster PSEA (Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels) et VBG (Violences Basées sur le Genre). Cette coopération est indispensable pour maximiser l'impact de nos efforts et garantir des réponses adaptées aux besoins des victimes.

Avec plus de 230 membres répartis sur plusieurs localités du Nord-Kivu, nous œuvrons à la sensibilisation des communautés, à la facilitation du signalement des cas d'abus ainsi qu'à l'accompagnement des victimes.



NOS RECOMMANDATIONS POUR UNE LUTTE EFFICACE CONTRE LES ABUS

La récente visite du Secrétaire général adjoint Christian Saunders, Coordonnateur spécial pour la réponse de l'ONU à l'exploitation et aux abus sexuels, nous a offert une tribune essentielle. Nous avons pu discuter de l'importance de renforcer les mesures de prévention et de contrôle interne afin d'empêcher l'intégration, au sein des Nations Unies, de personnes ayant des antécédents d'abus.

Nous avons aussi parlé des mécanismes de signalement et de protection des victimes qui doivent être améliorés. Il faudrait aussi garantir l'existence de canaux de plainte accessibles, confidentiels et indépendants, où les victimes peuvent s'exprimer sans crainte de représailles et être protégées contre toute forme de pression ou de menaces.

La lutte contre l'impunité est un autre axe majeur. Nous insistons pour que tout membre du personnel des Nations Unies, impliqué dans des abus soit traduit en justice et sanctionné de manière exemplaire. Les États contributeurs doivent également être tenus responsables et garantir que leurs ressortissants impliqués soient jugés et sanctionnés de manière effective.

L'assistance aux victimes doit être renforcée de manière significative. L'accès gratuit aux soins médicaux et psychologiques doit être garanti, avec un accompagnement adapté aux survivantes d'abus.

Enfin, la collaboration avec la société civile et les autorités locales doit être consolidée. Les leaders communautaires et les victimes doivent être intégrés aux mécanismes de prévention et de réponse.



UN APPEL À UNE ACTION DURABLE

La protection des victimes ne peut pas être une responsabilité temporaire.

Nous appelons à une transition bien préparée, qui garantisse la pérennité des mécanismes de prévention et d'accompagnement des victimes.

Le CBCN est prêt à poursuivre son engagement. Mais nous avons besoin de soutien. Nous avons besoin de ressources pour poursuivre notre mission. Les victimes ne peuvent pas être abandonnées. La lutte contre l'exploitation et les abus ne doit pas s'arrêter.

Ensemble, renforçons nos actions et engageons chaque acteur pour un avenir où les jeunes filles, comme Aline, grandissent en sécurité, à l'abri de l'exploitation, des abus sexuels et des traumatismes.

Nos voix comptent!

METTRE LES VICTIMES AU PREMIER PLAN

« Redoubler d'efforts pour garantir que les victimes reçoivent une assistance et obtiennent justice est très important pour moi. »

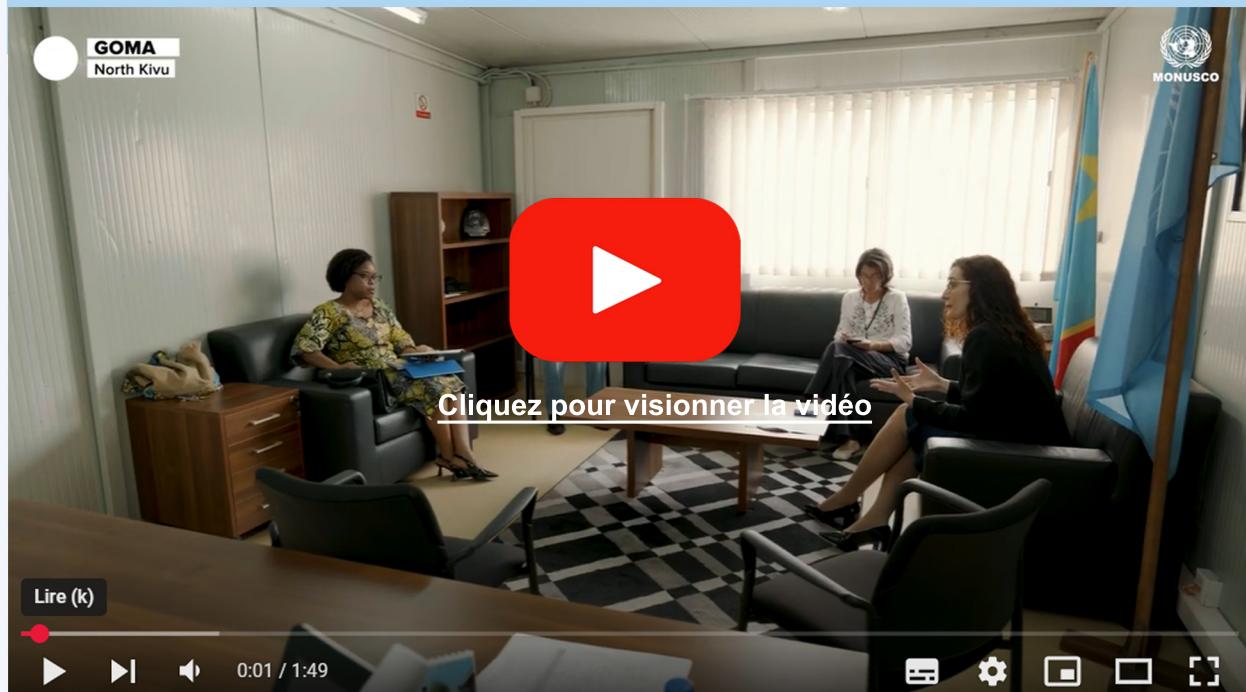
Najla Nassif Palma

Sous-secrétaire générale des Nations Unies, Chargée des droits des victimes

Les témoignages des communautés affectées, mis en avant par les CBCNs, nous rappellent que la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels ne peut pas se limiter à la prévention ; elle doit aussi garantir un soutien concret et durable aux victimes. C'est dans cette optique que, Najla Nassif Palma, Sous-secrétaire générale des Nations Unies, Chargée des droits des victimes, s'est rendue en République démocratique du Congo du 15 au 20 décembre 2024.

Sa visite a été marquée par une rencontre avec les victimes, les acteurs communautaires tels que les CBCNs, ainsi que les partenaires institutionnels, afin de renforcer l'assistance aux victimes.

Regardez la vidéo ci-dessous pour en savoir plus sur sa mission en RDC.



**Victime ou Témoin?
Contactez-nous !
Bureau Conduite et Discipline**



Lignes vertes ou WhatsApp (24/24-7j/7)
+243 818 907 744/+243 997 058 000
Email: monusco-cdt-inbox@un.org

SUR LE TERRAIN

Avec

Emmanuella Langsi

Officier chargée de la Conduite et Discipline



"En tant que membre du personnel, je pense que nous devons tous nous efforcer de traiter chacun avec dignité et respect, en favorisant une culture de prévention qui promeut un environnement sûr et respectueux."

Pouvez-vous nous présenter et nous parler de votre rôle ? Qu'est-ce qui vous a motivé à travailler dans ce domaine ?

Je suis originaire du Cameroun et j'occupe actuellement le poste d'officier de Conduite et Discipline et cheffe d'équipe du Bureau CDT à Kinshasa depuis juillet 2024. Mon rôle principal est de conseiller toutes les catégories de personnel de la MONUSCO sur les questions de conduite et de discipline, en mettant l'accent sur la tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels. J'organise également des activités de prévention, tout en veillant à l'application des règles et à la mise en place de mesures correctives.

En tant qu'avocate, j'ai toujours été inspirée par l'engagement fort de l'Organisation en faveur de l'équité, de l'intégrité, de la justice et de la responsabilité. Ces valeurs résonnaient profondément en moi, ce qui m'a motivée à endosser le rôle que j'occupe aujourd'hui.

Quels sont les principaux défis ou difficultés que vous rencontrez dans votre travail ?

L'un des défis majeurs est le silence des victimes, souvent par crainte de représailles ou en raison de barrières culturelles. De plus, certaines victimes ont des attentes irréalistes quant au soutien que l'Organisation peut leur apporter, ce qui peut entraîner de la frustration et un désengagement lorsque ces attentes ne sont pas satisfaites. Par ailleurs, dans les contextes de conflit où les déplacements forcés sont fréquents, il est difficile d'établir et de maintenir un contact avec les victimes, ce qui rend plus difficile l'octroi d'un soutien et d'une assistance adaptés.

Selon vous, comment chacun peut-il contribuer efficacement à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels ?

En tant que membre du personnel des Nations Unies, je suis convaincue que la prévention de l'exploitation et des abus sexuels est une responsabilité partagée qui nécessite des efforts individuels et collectifs. Nous avons tous un rôle à jouer en adoptant une conduite exemplaire et en étant une influence positive dans nos interactions.

Pour moi, cela passe par la diffusion active d'informations et la sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels, leurs conséquences et les mécanismes de signalement existants. Chacun d'entre nous a aussi la responsabilité de signaler tout comportement suspect, car se taire ne fait qu'encourager les auteurs et nuire aux victimes. Il est donc indispensable de prendre la parole.

En tant que personnel, nous devons nous efforcer de traiter chacun avec dignité et respect, afin de créer un environnement sûr et respectueux. En traitant la population avec dignité, nous favorisons un climat de confiance où les individus se sentent en sécurité pour nous approcher, sans crainte d'être jugés.

Pouvez-vous partager une expérience marquante où vous avez senti que votre travail avait un réel impact sur une victime ou une communauté ?

Absolument. Une expérience qui m'a profondément marquée remonte à l'époque où je faisais du bénévolat au sein d'une organisation locale soutenant les victimes de violences sexuelles. Nous avions mis en place un programme visant à offrir à la fois un soutien émotionnel et des opportunités d'autonomisation.

SUR LE TERRAIN

Avec
Emmanuella Langsi
Officier chargée de la Conduite et Discipline

J'ai rencontré une femme qui avait été agressée sexuellement et qui, grâce aux programmes d'aide de l'Organisation, a bénéficié d'un accompagnement psychologique, d'une aide juridique et d'un programme d'autonomisation économique. Au fil des mois, j'ai vu cette femme passer d'un état de vulnérabilité et d'incertitude à une personne confiante, prête à reprendre le contrôle de sa vie.

Le moment le plus marquant a été lorsqu'elle a partagé son histoire lors d'un événement de sensibilisation communautaire. Elle a expliqué comment le soutien reçu avait été déterminant dans son processus de guérison. La voir retrouver sa force et son indépendance, et savoir que nos efforts ont contribué à ce changement, ont renforcé ma passion pour le plaidoyer et le travail communautaire. C'était un puissant rappel de l'impact qu'un accompagnement bienveillant peut avoir sur une vie.



En tant que femme, ressentez-vous une différence dans votre approche ou dans la façon dont vous êtes perçue lors des sessions de sensibilisation ou dans votre travail auprès des victimes ?

Sans vouloir établir de distinction de genre, j'ai remarqué que, lorsque j'anime des sessions de sensibilisation, les participants se sentent souvent plus à l'aise pour partager leurs expériences. Cela est particulièrement vrai pour les victimes de harcèlement, d'exploitation ou d'abus sexuels, qui trouvent plus facile de parler de ces sujets sensibles avec une personne du même genre.

Cela dit, peu importe qui anime ces sessions ou accompagne les victimes, je crois fermement que l'essentiel est de créer un espace sûr, inclusif et bienveillant, où chacun se sent écouté, respecté et soutenu.

ACTUALITÉS



BENI

Les 24 et 25 janvier 2025, l'équipe de conduite et discipline sur le terrain à Beni a mené des sessions de sensibilisation à Mayi-Moya et Eringeti, deux villages situés au nord de Beni. Ces rencontres ont mobilisé 200 leaders communautaires issus d'associations, d'églises et d'écoles pour les associer aux efforts de prévention de l'exploitation et des abus sexuels. À travers des échanges interactifs, les participants ont été sensibilisés à leur rôle clé dans la lutte contre ces violations et ont renforcé leurs connaissances sur les mécanismes de signalement.



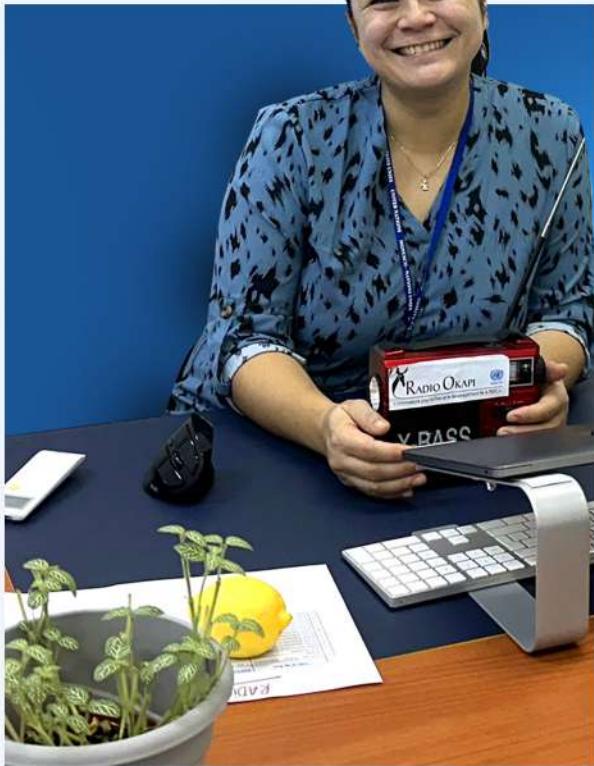
KINSHASA



Dans le cadre des efforts de prévention de la Mission contre l'exploitation et les abus sexuels, l'équipe de Conduite et Discipline à Kinshasa, a animé une session interactive de sensibilisation. Organisée dans la commune de Barumbu, cette rencontre a rassemblé 30 participants, parmi lesquels des entrepreneurs et des travailleurs sociaux issus de l'Association des Femmes Battantes, Épanouies et Dynamiques (AFEBED), un groupe local dirigé par des femmes. Les échanges ont porté sur la notion d'exploitation et d'abus sexuels, leurs conséquences, les mécanismes de signalement et les services d'accompagnement disponibles pour les victimes.

ENGAGÉS

Avec
Joyce Cristine Fernandes De Pina
Cheffe de la Radio Okapi



“ **Au-delà de la définition figurant dans les règles et règlements, nous devons considérer que l'abus est tout acte qui met quelqu'un dans une situation inconfortable. Point final !** ”

Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de votre rôle en tant que Cheffe de Radio Okapi ?

J'ai rejoint l'ONU en tant que cheffe de la station de radio de la mission de l'UNMIT au Timor-Leste, après avoir travaillé à EURONEWS en France. Ma carrière m'a ensuite menée à New York, où j'ai travaillé comme présentatrice d'informations pour UN News, puis comme spécialiste en

communication au PNUD. Cependant, mon désir d'être sur le terrain m'a poussée à demander une mutation au Mali, puis en République démocratique du Congo, où je dirige aujourd'hui Radio Okapi. Mon rôle est exigeant et varié : je supervise une équipe de plus de 130 personnes, gère la logistique, les contrats et les partenariats avec des organisations telles que l'UNICEF, la Fondation Gates et l'Ambassade de France, tout en veillant à la qualité des actualités et des programmes diffusés. C'est un travail intense, mais je suis passionnée par cette mission qui consiste à créer un lien entre les gens, et je suis heureuse d'avoir cette opportunité.

En tant que Cheffe de Radio Okapi, comment vous assurez-vous que votre équipe comprend et respecte les principes de prévention de l'exploitation et des abus sexuels ?

Nous avons plusieurs formations programmées régulièrement, au cours desquelles j'aborde ces questions, que ce soit collectivement ou individuellement. Je suis extrêmement engagée dans les principes de prévention, que je considère comme la meilleure approche pour aller de l'avant et réduire la charge liée à la gestion des problèmes. Sur le plan personnel, j'échange avec mes collègues et partage des informations sur le sujet, en complément des outils professionnels disponibles.

Par exemple, nous avons actuellement une formation spécifiquement adaptée au personnel de la radio. Étant donné le grand nombre de personnes dans mon unité, qui travaillent en rotation, nous avons besoin de formations adaptées aux horaires et à la charge de travail du personnel de Radio Okapi.

ENGAGÉS

Avec
Joyce Cristine Fernandes De Pina
Cheffe de la Radio Okapi

Comment gérez-vous les situations où des comportements inappropriés ou contraires aux principes de la MONUSCO sont signalés au sein de votre équipe ? Avez-vous déjà été confrontée à un tel cas ? Si oui, comment l'avez-vous traité ?

Oui, à plusieurs reprises. Pas seulement à la MONUSCO, mais aussi dans d'autres environnements de travail. J'interviens immédiatement et, si nécessaire, je fais un signalement. J'ai eu des cas de harcèlement, qu'il s'agisse de harcèlement sexuel ou moral, ainsi que d'abus de pouvoir. Je n'hésite pas à les traiter sur-le-champ. Le lieu de travail DOIT être un espace sûr où les employés peuvent venir, être créatifs et s'épanouir. Il est inacceptable que quelqu'un vienne au travail avec la peur au ventre, qu'il ait peur d'un collègue ou de son supérieur hiérarchique ! Cela est intolérable et source d'une grande souffrance, entraînant des blessures émotionnelles, une démotivation et, à terme, des problèmes de santé mentale.

Avez-vous mis en place des mécanismes spécifiques au sein de Radio Okapi pour encourager la libre expression et le signalement des comportements inappropriés ?

Oui. Ma porte est toujours ouverte, et je reste disponible à tout moment pour échanger individuellement avec les collègues. J'ai eu des cas où des collègues avaient peur de parler d'un abus de pouvoir dont ils se sentaient victimes, d'un langage inapproprié de la part d'un supérieur, ou de demandes non professionnelles qui les mettaient mal à l'aise. Pour lutter contre ces situations, je rappelle régulièrement les règles et règlements en vigueur et les mentionne lors des réunions afin d'encourager les collègues à s'exprimer.



L'objectif n'est pas d'accuser les gens ou de les pointer du doigt, mais de leur faire comprendre que certains comportements peuvent blesser, nuire et démoraliser une équipe. Ce n'est pas acceptable, et c'est contraire aux valeurs que nous avons tous juré de respecter.

Quel message souhaitez-vous adresser au personnel de la MONUSCO, aux journalistes et aux auditeurs de Radio Okapi sur l'importance de prévenir et de signaler les abus ?

Au-delà de la définition figurant dans les règles et règlements, nous devons considérer que l'abus est tout acte qui met quelqu'un dans une situation inconfortable. Point final. Beaucoup de personnes ne réalisent pas clairement que certaines de leurs actions peuvent déranger, blesser ou mettre mal à l'aise les autres. Certains ne perçoivent pas non plus la portée abusive de leur langage. Cela peut être dû à un manque d'éducation sur le sujet, à une banalisation de ces comportements observés autour d'eux, ou simplement à une absence de réflexion à ce sujet.

Engageons-nous avec autant de détermination pour l'éthique, que pour nos propres intérêts.



RUBRIQUE 14

FEVRIER

Saint-Valentin

L'importance du consentement

Nous clôturons cette édition du mois d'avril en mettant en avant une date importante : la Saint-Valentin. Célébrée chaque année le 14 février, elle est reconnue dans de nombreux pays comme la fête de l'amour.

Mais au-delà des fleurs, des chocolats et des marques d'affection, cette journée est aussi l'occasion de rappeler un principe fondamental dans toute relation et un élément clé dans la prévention du harcèlement sexuel :

le consentement.

Le consentement : un principe non négociable

Dans les relations personnelles comme professionnelles, le respect de l'autre commence par la reconnaissance de son droit à dire oui ou non sans pression ni contrainte. Trop souvent, des gestes d'affection ou des attentes imposées sous couvert de séduction peuvent dépasser la limite du respect et devenir des formes d'abus.

Le consentement va bien au-delà d'un simple accord :

- il doit être donné librement, en toute conscience, et peut être retiré à tout moment
- il ne peut être forcé, supposé ou obtenu par manipulation
- le silence ou l'absence de refus ne signifient pas consentement

Non signifie NON !

Peut-être signifie NON !

Je ne suis pas sûr(e), je ne sais pas, je ne me sens pas prêt(e) signifient NON !

Demander du temps pour réfléchir est un droit et doit être respecté.

Nous rappelons que les normes de conduite de l'ONU interdisent toute relation sexuelle avec les bénéficiaires de l'aide, car cela exploite une position de vulnérabilité. Un tel comportement relève de l'exploitation et des abus sexuels, comme stipulé dans ST/SGB/2003/13 et d'autres règlements encadrant les contrats du personnel de l'ONU.

Bien que les relations entre membres du personnel de l'ONU, communément appelées *blue and blue*, ne soient pas interdites, le consentement est obligatoire. À défaut, elles peuvent être considérées comme du harcèlement sexuel, une conduite interdite en vertu de la directive ST/SGB/2019/8.

Prévenir le harcèlement sexuel implique de promouvoir une culture de respect mutuel, où le choix de chacun est entendu et respecté.

La Saint-Valentin nous rappelle que les relations véritables reposent sur l'égalité et le respect. Mais au-delà de cette journée spéciale, ce principe doit guider nos interactions quotidiennes. Que ce soit dans notre vie personnelle ou au travail, chaque relation doit être fondée sur un consentement clair et mutuel.

Respecter le choix d'une personne est la plus grande preuve d'attention et de considération.





Une publication du Bureau de Conduite et Discipline - MONUSCO

Emmanuel Onyekachi Ugwu

Chef intérimaire | Bureau de conduite et discipline

Lago Lorougnon Arnaud Falle

Graphiste

Didier Binyungu

Edizon Musavuli

Dessinateurs

Ghyslain Maliro Kasereka

Aubin Mukoni

Vidéographes et Monteurs

Pascale Serra-Nga Gnii Voueto

Chargée de Communication CDT

En collaboration avec

Jasmin Lavoie

Chargé de Communication

Bureau de la Directrice de Cabinet

Contributeurs:

Deirdre Faye Da Silva

Thais Dias

Raghdan Almallah

Ukpe Sam Ukpe

Emmanuella Mbongeh Langsi

Aminata Diakhate

Deborah Barugahara

Farrukh Bashir

Questions ou suggestions ?

Contactez-nous !

monusco-CDT-communications@un.org